CRUZILLE

BULLETIN MUNICIPAL N° 10

Janvier 1996

les commissions communales

Intercommunalité : **M. Baldassini**, F. Dedienne, P. Rattez.

Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples : **M. Baldassini, P. Rattez,**
(suppléants : G. Charpy, F. Dedienne)

Voirie et érosion : G. Charpy, R. Chevalier, A. Chiodini, **A. Guilloux**, C. Point, P. Rattez,
(membres associés : C. Baudras, D. Chevenet, P. Martin, D. Thurisset)

Bâtiments communaux, cimetière: M. Baldassini, **G. Chambard,** M. H. Chevenet,
F. Dedienne, C. Point, **P. Rattez**.

Embellissement et environnement : **A. Chiodini**, C. Cornillon,
(membres associés : R. Charles, D. Gabry, P. Berthaud, G. Desmaris)

Bois et affouages : **C. Point**, A. Guilloux,
(membres associés : D. Chevenet, P. Martin)

Animations : G. Charpy, A. Chiodini, **C. Cornillon**, C. Point.

Informations : **M. H. Chevenet**, F. Dedienne, P. Rattez.

Enseignement : M. H. Chevenet, **C. Cornillon**,
Délégué Départemental Education Nationale.

Centre Communal d'Action Sociale : G. Charpy, C. Cornillon, **F. Dedienne**, P. Rattez,
C. Baguet, F. Baldassini, J. Girard, J. Vion.

Budget : **M. Baldassini**, G. Chambard, M. H. Chevenet, A. Chiodini, C. Cornillon,
F. Dedienne, A. Guilloux, C. Point, **P. Rattez**.

Syndicat des eaux : **R. Chevalier**, G. Chambard.

Syndicat d'électrification : **R. Chevalier**, C. Point.

Syndicat de cylindrage : **R. Chevalier**, G. Charpy.

Impôts : **M. Baldassini**, G. Chambard, G. Charpy, R. Chevalier, D. Chevenet, A. Guilloux,
L. James,
(suppléants : D. Baudras, G. Chambard, B. Chevalier, D. Colin, A. Guillot, P. Lesselle)

les employés municipaux

Secrétariat : Meme Adine Studlé
Ecole maternelle : Meme Chantal Laville,
suppléante : Melle Paule-Emmanuelle Ginesty

Voirie : M. Claude Mollard
Ménage : Meme Raymonde Perret
Garde champêtre : M. Roger Charles

le mot du maire

Comme les 36000 communes de France, Cruzille a renouvelé son Equipe Municipale le 11 Juin dernier. 8 puis finalement 7 conseillers sortants, ont souhaité reconduire leur mandat. 8 autres personnes intéressées à la vie communale, nous ont rejoints. C'est finalement une liste unique de 15 noms qui était proposée à vos suffrages.

Au soir du 1er tour, 5 sortants retrouvaient leur mandat. 6 nouveaux venaient compléter l'effectif des élus. Il ne m'appartient pas d'analyser le résultat du vote. Chacun l'aura fait à sa manière. Quoi qu'il en soit, la représentativité socio-professionnelle et idéologique des habitants du village est respectée.

Après 6 mois de fonctionnement, je puis vous dire que l'implication de chacun dans les responsabilités qui lui ont été confiées est grande. Tout comme les 6 années précédentes, le travail s'effectue plus particulièrement en commisions ; d'autres personnes sont venues nous rejoindre, je les en remercie tout particulièrement. L'apport de leurs compétences améliore l'efficacité. Chacun a choisi sa place en fonction de ses affinités et de ses connaissances. Comment pourrions-nous, compte tenu de la complexité des dossiers, être performants dans des domaines aussi variés que la voirie, les bâtiments, le social, l'environnement, ou l'enseignement ? Ce n'est pas pensable pour des personnes à la vie professionnelle déjà bien remplie, qui oeuvrent pour le bien-être de tous, dans le bénévolat le plus complet.

Les réunions du Conseil Municipal plus officielles, restent le lieu de synthèse à l'écoute des responsables de chaque commission. Elles permettent de rendre les arbitrages nécessaires.

Les représentations au SIVOM et à l'Intercommunalité du Haut Maconnais, sont assurées par les adjoints et par moi-même. C'est une lourde responsabilité, à un moment où se profilent de profonds changements dans le paysage existant.
Nous aurons l'occasion de vous en informer plus précisément dans les mois à venir.
La gestion d'une commune est une lourde tâche, dans une société devenue de plus en plus exigeante où l'individualisme ne cesse de croitre. Cependant il est agréable de pouvoir s'appuyer sur une équipe soudée, disponible et compétente, à l'image des adjoints qui sont amenés à me remplacer compte-tenu de mes obligations par ailleurs.
Agréable également, d'avoir à travailler avec du personnel, qui allie parfaitement l'efficacité à la gentillesse.

Je manquerais à mon devoir si j'omettais de vous rappeler que les principes qui ont guidé notre action au cours du dernier mandat, seront reconduits. L'écoute de la population sera privilégiée, le bon sens encouragé, l'utopie et la démagogie rejetées. Nous veillerons à ce que tout investissement reste cohérent avec nos possibilités financières, afin de préserver le bon équilibre existant du budget communal.

Cruzille est un beau village. Votre Equipe Municipale saura, j'en suis sûr, rendre votre cadre de vie plus agréable.

Puissent, ces quelques réflexions, et la lecture de ce 10ème bulletin communal, vous éloigner un instant de l'actualité quotidienne, toujours aussi morose en cette fin d'année.

A l'heure où vous parcourerez ce journal, oubliez un instant les mots chômage, insécurité, et rigueur, que vous distillent régulièrement les organes de presse et recevez mes meilleurs voeux de bonheur et de santé pour l'année 1996.

pages financières

COMPTE ADMINISTRATIF DE 1994

RECETTES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Produits de l'exploitation
- Vente de verre.....539,60
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 50 000,00

Produits domaniaux
- Taxe d'affouage.....900,00
- Droit de chasse.....3300,00
- Concessions au cimetière.....2 563,00

Produits financiers
- Revenu de titres.....430,00

Recouvrements et subventions
- Recouvrement de prestations sociales.....3 010,89
- Recouvrement impôt foncier du Chanay.....1 848,00
- Frais d'élection.....987,71

Dotation Globale de Fonctionnement
- Dotation de base.....334 375,00
- Dotation de péréquation.....12 030,00
- Dotation élus locaux.....12 274,00

Impôts indirects
- Attribution sur permis de chasser.....286,00
- Taxe additionnelle aux droits de mutation.....19 258,55
- Licence des débits de boisson.....125,00

Contibutions directes
- Produit des quatre taxes.....355 613,00
- Fond national taxe professionnelle.....4 812,00
- Compensation pour exonération taxe foncière.....2 076,00
- Dotation de compensation taxe professionnelle.....17 444,00
- Dotation de compensation taxe d'habitation.....7 071,00

Produits antérieurs
- Excédent de fonctionnement reporté.....140 238,85

SECTION D'INVESTISSEMENT

Excédent d'investissement reporté.....109 788,35
Fond de compensation de la TVA.....20 397,00
Reprise de la débrousailleuse.....22 890,00
Subvention d'équipement du département.....6 995,00
Emprunt.....150 000,00

Total des recettes.....1 279 252,95

DEPENSES

SECTION de FONCTIONNEMENT

Denrées et fournitures
- Carburants....2 226,02
- Combustibles....26 567,06
- Produits d'entretien....2 939,23
- Fournitures de voirie....5 380,51
- Fournitures scolaires....13 016,06
- Fournitures de bureau....5 130,56
- Autres fournitures....1 140,29

Frais de personnel
- Rémunérations....152 503,61
- Centre de gestion....1 474,74
- Charges sociales....56 865,47

Impôts et taxes
- Impôt foncier....4 468,00

Travaux et services extérieurs
- Entretien de terrains 672,49
- Entretien de bâtiments 3 109,34
- Entretien de voirie....52 587,24
- Entretien de matériel....16 789,63
- Acquisition de petit matériel....2 466,39
- Electricité, eau et assainissement....22 876,91
- Prime d'assurance....7 209,29

Participations et contingents
- Dépenses d'aide sociale....38 373,93
- Garderie des bois communaux....1 565,00
- Cotisatios municipales....1 222,26
- Service d'incendie....20 562,08
- Intérêts de la dette SIVOM....10 740,00
  (scolaire:9 540, hydraulique:1 200)
- Autres prestatios de service....2 116,00

Allocations et subventions
- Subventions aux associations locales....34 200,00
- Subvention exceptionnelle d'équilibre pour le SIVOM assainissement....34 132,00

Frais de gestion générale
- Fêtes et cérémonies....4 300,63
- Impression du Bulletin Municipal....770,00
- Documentation générale....1 894,00
- Frais de PTT....2 123,34
- Indemnités de fonction maire et adjoints....44 068,10

Frais financiers
- Intérêts des emprunts....30 183,33
- Frais divers....342, 50

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Remboursement du capital des emprunts 39 920,26
- Remboursement de la dette en capital au SIVOM.... 2 865,00
- Travaux de voirie 117 404,59
- Travaux au Club 17 183,42
- Acquisition de matériel 81 232,00
- Acquisition terrain près de l'église 130 000,00
- Travaux de bâtiment 77 677,46

Total des dépenses: 1 070 298,74

Excédent de recettes....208 954,21

LE BUDGET PREVISIONNEL DE 1995

RECETTES

Section de fonctionnement

Produits de l'exploitation.....60 500
Produits domaniaux.....6 100
Produits financiers.....430
Recouvrements - Subventions.....7 300
Dotation Globale de Fonctionnement.....363 889
Impôts indirects.....20 425
Contributions directes*.....406 972
Produits antérieurs.....208 954

Section d'investissement

Fond de compensation de la TVA.....54 650
Subvention d'équipement.....67 500

Total.....1 196 720

DEPENSES

Section de fonctionnement

Denrées et fournitures.....66 000
Frais de personnel.....230 000
Impôts et taxes.....6 000
Travaux et services extérieurs.....156 000
Participations et contingents.....90 153
Allocations et Subventions**.....37 000
Frais de gestion générale.....59 200
Frais financiers (intérêts des emprunts).....31 371
Charges antérieures***.....1 800

Section d'investissement

Remboursement du capital des emprunts.....37 286
Dette en capital des emprunts SIVOM.....9 446
Travaux de voirie.....432 464
Acquisition de matériel.....40 000

Total 1 196 720

* le taux appliqué pour chaque taxe , sans changement depuis 1992, est le suivant:
- Taxe d'habitation : 7,14%
- Foncier bâti : 9,70%
- Foncier non bâti : 33,35%
- Taxe professionnelle : 12,01%

** La subvention exceptionnelle d'équilibre pour le SIVOM vocation assainissement s'élève à 9 355 Francs. Les subventions destinées aux associations locales se montent donc à 27 645 Francs.

*** correction d'une erreur d'écriture passée en 1994: la location du droit de chasse perçue a été de 1500 francs et non de 3 300 francs comme indiqué au compte administratif de 94.

Les données financières analysées ci-dessous sont extraites d'une étude des Budgets Communaux de la Région Bourgogne réalisée par le Trésor Public.

Le budget de Cruzille y est comparé à celui des communes de même importance démographique (201 à 1000 habitants) de Saône et Loire : il y en a 973 pour une population de 425 134 habitants.

L'ENDETTEMENT : au 1er Janvier 1995, il est de **368 349 Francs**

	Dette au 1er Janvier en Francs par habitant		
	1994	1995	% d'évolution
Cruzille	**1 325**	**1 196**	**-9,73**
communes de 71	2 003	2 273	+13,48

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Charges en Francs par habitant

	Charges de personnel	% total charges de fonction.	Contingents incendie et aide sociale	% total charges de fonction.	Annuité totale : commune + SIVOM	% total charges de fonction.	Marge d'auto-financement courant*
Cruzille	**747**	33,95	**184**	8,34	**309**	8,86	**1 137**
comm. de 71	804	30,85	203	7,80	522	16,28	354

** Marge d'autofinancement courant = recettes de fonctionnement diminuées des dépenses de fonctionnement et de l'annuité en capital de la dette.*

Produits en Francs par habitant

	Produit de l'exploitation et du domaine	% du total produits de fonctionnement	Fiscalité directe et indirecte	% du total produits de fonctionnement	Dotation Globale de Fonctionnement	% du total produits de fonctionnement
Cruzille	**216**	6,20	**1 388**	39,77	**1 881**	33,86
comm. de 71	358	11,18	1 355	42,25	967	30,16

brèves communales

* LOCATION DU CLUB

Les prix fixés s'entendent pour une mise à disposition de 24 heures (Les tarifs seront majorés de 200 F pour une durée supérieure à 24 heures et inférieure à 48 heures). A la réservation, une convention sera établie avec le demandeur et un chèque de caution de 1 000 F sera exigé. Un état des lieux sera effectué avec le locataire en début et en fin de location, par Gilles CHARPY, responsable (mise à disposition de vaisselle et de matériel de nettoyage)

Tarifs :

* Habitants de Cruzille
Eté (15 Mai au 15 Octobre) : 400 F
Hiver (16 Octobre au 14 Mai): 500 F

* Habitants extérieurs
Eté (15 Mai au 15 Octobre) : 650 F
Hiver (16 Octobre au 14 Mai): 750 F

* Mise à disposition réservée aux habitants de Cruzille pour un après-midi : 200 F

* O.E.V.P.

M. Claude MOLLARD qui effectuait jusqu'alors 3 jours et demi dans notre commune est embauché à plein temps à compter du 1er Janvier 1996.

* BIBLIOTHEQUE

Suite à l'étude d'environnement réalisée en Mai 1994 par M. Alain DES-BROSSE, un document complémentaire peut-être consulté sur place.

* ENQUETE GAZ

De nombreuses personnes n'ont pas fait connaître leur position, elle n'est pas significative.

A Cruzille : 6 NON et 28 OUI

Pour la totalité des communes de la communauté du Haut-Maconnais, on enregistre 82% de réponses favorables. Il a été demandé à EDF GDF de poursuivre ses études et de faire connaître rapidement ses projets.

* MODIFICATION DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Les quatre structures intercommunales créées le 1er Janvier 1994 (Information du Bulletin n° 8) sont maintenant favorables à un regroupement du canton ou du SIVOM. Des discussions approfondies devraient permettre d'élaborer les statuts en vue d'une mise en place au 1er Janvier 1997.

Le Conseil Municipal de Cruzille a décidé d'informer les habitants au fur et à mesure de l'avancée de ces travaux.

* COMMUNAUTE DU HAUT-MACONNAIS

Elargissement des compétences à partir du 1er Janvier 1996

* Sécurité et incendie
  - Taxe de capitation à régler SDIS
  - Coordination entre le Centre de Secours de Lugny et les différents Centres de Première Intervention.

* Aide Sociale
  - Contingent d'aide sociale à régler au département.
  - Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale :
    - maintien à domicile des personnes âgées.
    - portage des repas.
    - repas et colis des personnes âgées.
    - étude d'une structure d'accueil des personnes âgées.
    - aides exceptionnelles.

* EROSION

Pour mémoire, consulter les Bulletins Municipaux :

- n° 7 de Janvier 93 pages 5,6,7 et 8
- n° 8 de Janvier 94 pages 10 et 11

En Février, le Conseil Municipal eut à examiner la suite à donner au projet érosion sur le bassin versant de Sagy afin de pouvoir budgétiser les travaux. Le bureau de l'ASA a été questionné pour connaître ses intentions quant à la réalisation de travaux tels qu'ils avaient fait l'objet d'un accord commune-ASA bassin versant de Sagy en Octobre 92.
La réponse du président de l'ASA étant une remise en cause des accords cités ci-dessus (diminution du coût des travaux financés par l'ASA de près de la moitié, certains échanges fonciers à revoir ...) il fut procédé au vote à bulletins secrets sur la question :

" La commune doit-elle s'engager sur un rapport de financement hors taxe de :

ASA	:	100 000 F
Commune	:	520 000 F "

Proposition rejetée par 6 voix contre et 2 pour.
(M. le Maire n'a pas voté et il y avait 2 conseillers absents)
Le projet est donc définitivement abandonné.

* ECOLE

Les effectifs sont stables : 33 enfants scolarisés avec la répartition suivante :

Mme PARISET (CE-CM)	:	15
M RICHY (SE-CP)	:	18

Une action initiation théâtrale est menée cette année en direction de tous les élèves (intervenant extérieur : Jean-Paul RULLIERE du Théâtre MERE FOLLE à Champvent).
La mairie a procédé à l'achat d'un ordinateur PC avec lecteur CD.ROM. La coopérative scolaire complètera cet équipement par l'achat d'une imprimante et d'un lecteur CD audio. Un magnétoscope a été acquis.

le rapport des commissions

COMMISSION VOIRIE COMMUNALE
****

Les travaux effectués courant MAI, sur les voies communales dites "De Beaumont. des Vignes du Mayne" comprenant goudronnage, pose de tuyaux, confection d'une dalle béton et d'un avaloir pour les eaux de ruissellement, sur la V.C. n° 7 du cimetière au sorbier (les barres) sur la V.C. 206 dite "De Brinchamp" et de la pose de tuyaux le long de la Départementale (coté chemin de la croix), s'élèvent à la somme de :

145 225.32 F HT pour les Ets GONDCAILLE
2 210.00 F HT pour l'entreprise MOINE
3 351.12 F HT pour les Ets POCHON FELIX

Le règlement de la réfection du chemin d'Ouxy effectuée en 1993, a été différé sur l'exercice 1995 pour une somme de 62 189.40 F HT

Ces travaux ont été subventionnés à 31.69%, soit un montant de 67 500.00 F

La D.R.I. a nettoyé un bassin de récupération d'eau des fossés, le long de la Départementale au Nord du village au lieu dit "En Barbin" avec traversée de la Départementale et pose de tuyaux.

La Commune a sollicité une demande d'aide aux communes dans le cadre du F.G.E.R. (Fonds de Gestion de l'Espace Rural) pour l'empierrement du chemin rural des Roziers.

" on n' hérite pas de ses parents, on emprunte à ses enfants "
Saint Exupéry.

LA COMMISSION DES BATIMENTS COMMUNAUX & DU CIMETIERE

Le PATRIMOINE COMMUNAL:

Le Patrimoine bâti de notre Village comprend:

- la **MAIRIE-ECOLE** dont la construction remonte au siècle dernier: Bâtiment simple mais imposant avec son fronton dans l' axe et le rythme régulier des ouvertures.
- le " **CLUB** " ainsi dénommé suite à un concours lancé dans la décennie 1970 par le Secrétariat d' Etat à la Jeunesse et aux Sports qui avait pour objet de pro - mouvoir un équipement Socio-Culturel " bon marché " par la mise en chantier de 1000 Clubs sur tout le territoire National. Ce bâtiment l' exception de la chaufferie où le remplacement de la chaudière d' origine est à programmer et des aménagements extérieurs, a été refait à neuf à la satisfaction de tous les usagers.
- le **BATIMENT-COMMUNAL** dont l' espace est affecté:
  1- à la Commune pour y remiser et stocker le matériel et les fournitures
  2- aux Corps des Sapeurs Pompiers du Village
  3- aux JEUNES dispose d' un " petit local " leur permettant de s' y réunir quand bon leur semble.
- les **LAVOIRS** de SAGY, FRAGNES et de COLONGES qui sont des constructions typiques de notre paysage du Mâconnais, mais qui sont aussi pour nos Aînés des sources de souvenirs encore vivants dans leur mémoire.
- le **CIMETIERE** où nos Morts reposent,
- l' **EGLISE** qui depuis la séparation de l' Église et de l' Etat en 1905 fait partie de notre Patrimoine Communal qui a été restauré pour le clos couvert en 1990 - 1991.
- enfin mitoyen à l' église un terrain d' environ 5.000,00 m2. comprenant un **bâtiment avec grange** et un **porche** remis en état en 1994.

N.B. l'inventaire serait incomplet si nous ne citions pas les magnifiques murs en pierres sèches de nos chemins exemple vivant du savoir-faire de nos Aînés Maçons qui savaient également tailler la pierre comme le montre les Calvaires de COLONGES, FRAGNES et celui situé au pied de la roche de Sainte Geneviève.

La COMMISSION des BATIMENTS COMMUNAUX & DU CIMETIERE :

Tout ce Patrimoine auquel nous sommes attachés et qui fait l' admiration de nos Visiteurs doit être entretenu (comme d' ailleurs la Loi en fait obligation) et c' est dans le cadre de la Commission des Bâtiments Communaux et du Cimetière du Conseil Municipal que les projets de travaux d' entretien ou de réparation sont étudiés, débattus et proposés par la voix de notre Maire en séance du Conseil Municipal.

Chaque Membre dans le cadre de la commission émet son avis sur les points à l' ordre du jour avec le souci:

D' engager des travaux en rapport avec les possibilités du budget communal ,d' ou la nécessité parfois de programmer les travaux importants sur 2 ans, mais aussi en sachant que les travaux engagés ont pour but de conserver le Patrimoine Communal.

Sur le plan pratique, les travaux engagés par la Commune sont de 2 sortes de par leur importance et leur type de financement :

1- les travaux d' entretien courant: couverture, peintures, etc.....qui sont réalisés par notre Cantonnier Claude MOLLARD ou par des Artisans locaux et qui relèvent du budget de fonctionnement.
2- les travaux ou de construction (l' ECOLE) ou de grosses réparations comme ce fut le cas pour notre Église et qui relèvent dans ce cas du budget d' investissement, puisqu' en quelque sorte la Commune accroît son Patrimoine.

I - PROGRAMME DE TRAVAUX 1995 à 2001:

Le nouveau Conseil Municipal étant installé depuis le 17 Juin n' a pu engager des travaux immédiatement et ce pour les raisons ci-dessous :

1 - le précédent Conseil n' a pas voulu dans le cadre de sa dernière année d' exercice engager des travaux importants assurant ainsi au nouveau Conseil Municipal qui comprend six nouveau élus, toute liberté d' action, en particulier dans le domaine des Bâtiments Communaux et du cimetière.

2 - pour la Commission des bâtiments aucune étude n' ayant été engagée, aucun dossier de demande de subvention* n' a été transmis en Préfecture au titre de la D.G.E., (Dotation Globale d' Equipement) ou au Conseil Général au titre du F.D.A.E.C. (Fonds Départemental d' Aide aux Équipements des Collectivités) ou au Conseil Régional de Bourgogne pour des opérations spécifiques.

* en règle générale le financement pour une opération se décompose en deux parties :
- subvention (dont le montant ne peut dépasser 60% de la dépense engagée)
- fonds propre de la Commune (emprunt ou excédent du budget de fonctionnement) + récupération de la T.V.A. (avec un décalage de deux ans).

En séance du Conseil Municipal sous la présidence de Michel BALDASSINI maire, après débats et avis de chaque Conseiller un état chronologique des travaux à engager pour les 6 prochaines années est établi, à savoir :

Création d' un bloc sanitaire pour le public
Travaux d' aménagement extérieur au Club
Construction d' abri bus à Collonges et à Sagy
Travaux d' aménagement du terrain mitoyen à l' Église acquis depuis environ une année
Travaux de réhabilitation dans la construction (y compris la grange) à coté de l' Église.

Il faut ajouter à ces travaux, les travaux d' entretien des bâtiments communaux : révision des toitures, entretien des menuiseries bois etc.....

II - TRAVAUX 1995 / 1996 :

II.1 - " ABRI BUS " :

Pour répondre à la demande des parents d' élèves, la Commission a proposé au Conseil Municipal d' aménager dans l' abri situé contre le lavoir un abri bus. A l' origine cet abri devait être construit contre la grange de Monsieur Louis ALLABEATRIX, ces deux implantations étant distantes de l' arrêt du bus de la même longueur, la solution retenue offrant l' avantage d' être moins coûteuse pouvant être réalisée par le cantonnier.

Concernant, l' abri bus de Sagy, l' acquisition d' une parcelle de terrain pouvant le recevoir est en bonne voie, à la suite de quoi l' abri bus pourra être réalisé rapidement.

II.2 - AMENAGEMENT D' UN SANITAIRE PUBLIC :

Pour l' année prochaine le Conseil Municipal a décidé d' engager les travaux d' aménagement d' un bloc sanitaire public, en effet à l' occasion de manifestations (rallye des vins, manifestations à air libre des associations, passage de randonnée pédestre etc...) les visiteurs ne disposent d' aucun équipement affecté à cet usage. Le choix du Conseil Municipal s' est porté sur le " petit bâtiment " situé au sud de l' église qui a déjà été restauré pour le clos couvert par notre cantonnier Claude Mollard. Ce choix est d' autant plus judicieux qu' à l' origine cet édicule remplissait cette fonction. Ce bâtiment est bien situé par rapport aux endroits où se déroulent les manifestations d' une part, d' autre part à l' occasion de sa réalisation les réseaux d' assainissement d' eau et d' électricité seront mis en oeuvre et ceci va permettre de viabiliser toute la zone nouvellement acquise par la Commune, la quelle zone fera l' objet d' une réflexion approfondie dans le cadre du Conseil Municipal et avec les Associations.

Le programme de travaux :

La Commission compte tenu de la dimension du bâti, a décidé de réaliser des sanitaires comprenant :

- 1 local W.C. dit à la Turque
- 2 urinoirs dits à stalles
- 1 lavabo.

Ce bloc sanitaire devra être hygiénique et d' un entretien aisé :

Hygiénique : l' ensemble des sols et murs sera carrelé, une ventilation mécanique sera installée et son fonctionnement sera asservi à l' ouverture du local W.C., enfin un système de mise hors gel de l' ensemble sera mis en oeuvre permettant une utilisation toute l' année.

Entretien : l' entretien sera compte tenu du traitement des murs et des sols aisé (nettoyage au jet de l' ensemble) assuré par un employé communal.

Financement de l' opération :

Y compris le raccordement aux réseaux d' assainissement, d' eau et d' électricité, le montant des travaux pour le bloc sanitaire s' élèvera à 80.000,00F. dont 25.000,00 F pour les réseaux. Une demande de subvention au titre du F.D.A.E.C. a été demandée auprès du Conseil Général, le reste de la dépense pourra être supporté sans avoir recours à l' emprunt.

Planning des travaux :

- les travaux pourront être réalisés dans le 1° semestre de 1996 (mi mai) et ainsi être mis à disposition des usagers à l' occasion des prochaines manifestations de plein air.

II.3 - AMENAGEMENTS EXTERIEURS DU " CLUB " :

Actuellement et en coordination avec les commission Animation et environnement, la présente commission à la suite de remarques venant des usagers réfléchit à l' aménagement de l' espace libre situé entre le Club et la route départementale. En effet à l' occasion des manifestations se déroulant dans le Club, les enfants s' amusent sur l' aire mitoyenne à la route départementale et l' absence de clôture les amènent parfois à poursuivre leurs ébats sur la route. Ce constat étant fait, la commission va revoir l' accès au Club d' une part, d' autre part étudier une " clôture " faisant de cet espace un lieu sur.

Quand le projet aura pris forme et aura été approuvé par le Conseil Municipal, toutes les associations en seront informées pour avis et remarques éventuelles.

III - PROGRAMMES FUTURS :

Le conseil Municipal et la commission des Bâtiments et du cimetière a dés à présent à réfléchir sur la nouvelle acquisition de la Commune qui comprend un espace de 5.000,00 m2.circoncrit par un bâtiment avec grange, le porche restauré en 1994 et le bloc sanitaire précité.

Déjà le précédent Conseil avait suite à la demande de J.P. RICHY Instituteur (demandant l' aménagement d' une aire de jeux dans la cour de l' École) projeté de réaliser un espace de jeux ouvert à tous, la réflexion est à remettre en marche, en effet cet espace présente une configuration telle que beaucoup d' activités pourraient s' y dérouler. Quant au bâtiment avec grange quelle affection lui donner ?

En résumé, la mise en valeur de cet espace est dès à présent à l' ordre du jour :
- quelle affectation donner au bâtiment et à sa grange ?
- que faire sur le terrain : plateau d' évolution, espace planté pour y recevoir certaines activités etc.....?
- comment mettre en valeur le porche ?

COMMISSION EMBELLISSEMENT ENVIRONNEMENT

****

EMBELLISSEMENT :

Plusieurs projets à l'étude, dont certains sont réalisés ou en cours de réalisation.

- Mise enplace d'une haie de charmilles délimitant le futur terrain de jeux-sport à proximité de l'église.

- Plantation d'un tilleul près du cimetière et d'un massif de rosiers près de "l'Arbre de la Liberté"

- Entretien, nettoyage des massifs existants.

- Achat de quelques jardinières, vasques, pour embellir certains endroits de la commune : cimetière, futur WC public, pont à Sagy, place du lavoir de Collonge.

- Une décoration pour 96, sobre, discrète, s'intégrant le mieux possible avec le site et les maisons du village, est souhaitée par l'ensemble de la commission.

ENVIRONNEMENT :

Deux sujets abordés lors de la réunion de la commission, ont été repris par le Conseil Municipal.

- Tri des ordures Ménagères
- Situation du remblais

A l'heure où nous parlons d'environnement, de pollution, de recyclage, la municipalité voudrait permettre aux habitants, plus de facilité pour le tri de leurs ordures ménagères. En ce sens, le Conseil Municipal étudie la possibilité d'acquérir deux containers permanents, un pour les papiers, un pour les matières plastiques.
Le vent propage papiers, matières plastiques, dans les buissons bordant le remblais. Une opération de nettoyage sera effectuée cet hiver.
Un grillage sera installé pour limiter la propagation de ces détritus.
Un passage restera ouvert aux usagers. Il est rappelé que l'utilisation de la décharge est règlementée et qu'il est préjudiciable pour notre environnement de trouver régulièrement toutes sorte de choses qui n'ont rien à faire en ces lieux..... Carcasses de monstres, sacs d'engrais pleins etc....
La commission Enbellissement Environnement est ouverte à la discussion et prête à étudier toutes les propositions, suggestions.

COMMISSION ANIMATION MANIFESTATIONS
****

A CRUZILLE, l'année 94 avait fini en beauté avec la finale de la COUPE de FRANCE des RALLYES. Malgré le froid, les spectateurs étaient venus nombreux se masser sur les bords de nos routes.

En Mai 1995 par contre, les supporters du 12ème RALLYE des VINS ont été un peu déçus : le sens de passage des voitures avait été modifié. Les dérapages et virages spectaculaires sur la place de Cruzille, se sont donc faits rares. Même les photographes avaient déserté les points stratégiques ! Mais les associations, elles, ont été fidèles à l'organisation.

Les cyclistes de la course pour le "SOUVENIR DAVID BROCK" n'ont fait que passer dans notre commune cette année, sans s'arrêter.

Que réservera 1996 - Année Olympique - à notre village ?

Dates à retenir :

Samedi 25 MAI : Les bolides du 13ème Rallye des Vins Macon à nouveau sur la "bosse de Cruzille" (sens Grevilly-Charcuble)

Samedi 22 JUIN : Passage de la 1ère étape "Souvenir David Brock" (projet)

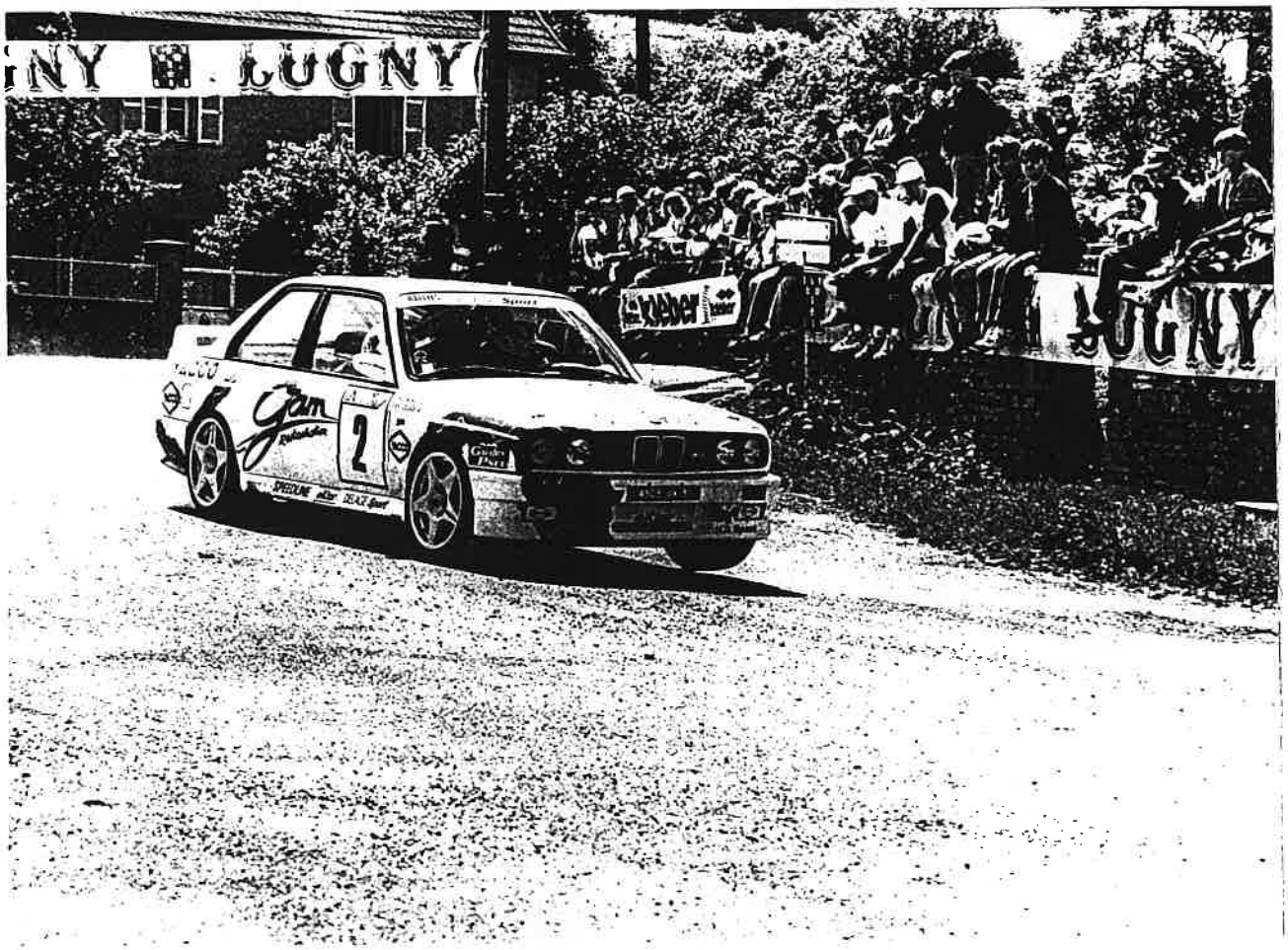

BALAZUC - Classe verte en Ardèche

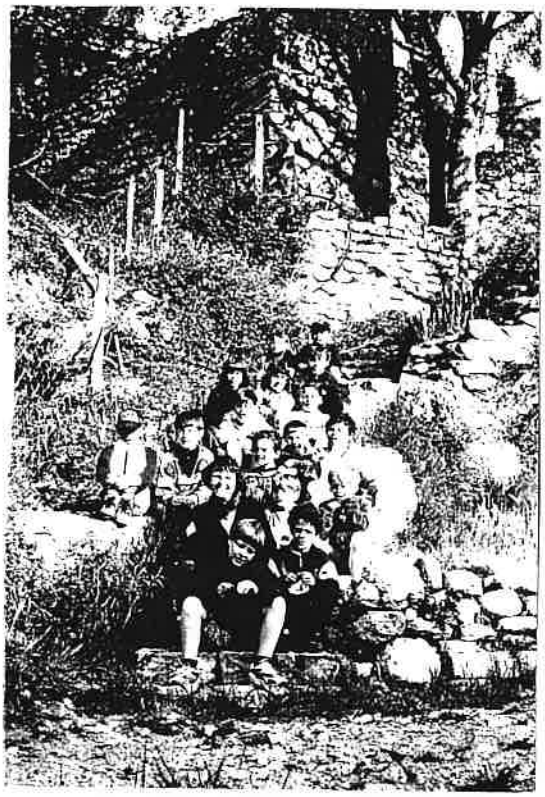

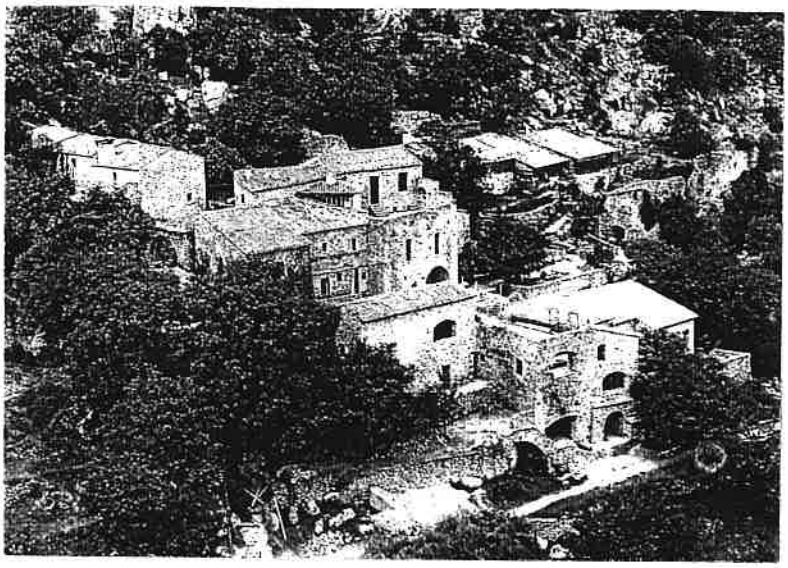

Nous étions très bien installés au Viel Audon

Les chambres étaient très confortables.
Nous participions aux travaux ménagers : débarrasser les tables, les laver, essuyer et ranger la vaisselle.

Nous avons fait notre pain (cuit au feu de bois) pour le manger pendant notre séjour et pour en rapporter chez nous.
Il était délicieux.

Nous avons trait les chèvres
nous les avons gardées dans
la garrigue.
Nous avons observé ce qu'
elles mangent et ce qu'elles
ne mangent pas.

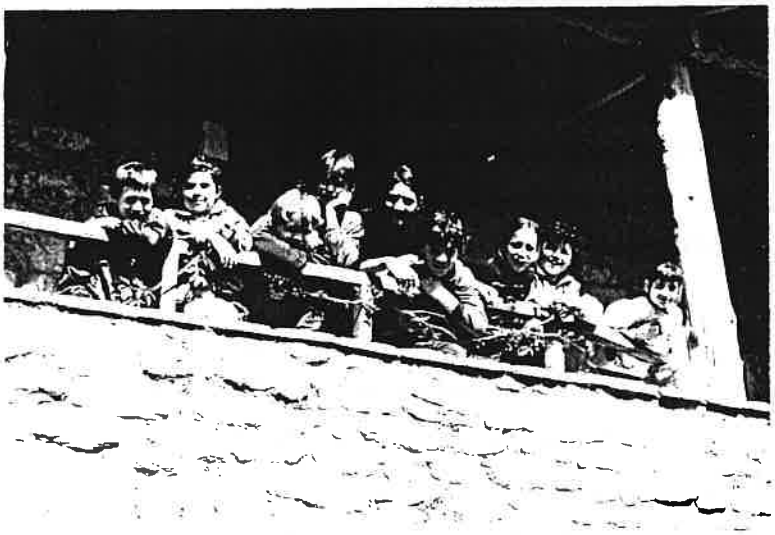

Dans la fromagerie, nous
avons fait des fromages
et des yaourts.

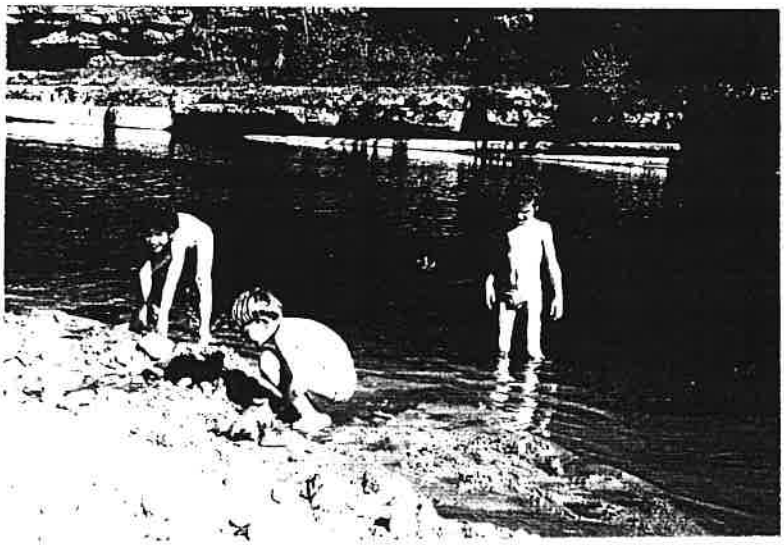

Le viel Audon est au bord
de l'Ardèche.
Comme il faisait beau,
nous avons pu tremper les
pieds, jouer dans l'eau
et attraper des grenouilles.

Les élèves de CE.CM de 94/95

la vie des associations

CLUB DE LA ROCHE SAINTE GENEVIEVE

Et si nous racontions le Club !!!!

Comme toutes les associations "Loi de 1901", le Club fonctionne : avec un Président, une vice-Présidente, une Trésorière, un Trésorier-adjoint, une Secrétaire, une Secrétaire-adjointe, et cinq membres du Bureau.
à savoir : M AILLOUD, Mme PERRET, Mme BAGARD, M CHARLES, Mme GIRARD, Mme GUILLOUX, M CHARLES, M BONVILAIN L., Mme ALABEATRIX C., Mme CHEVENET M., Mme CHARLES Y.

Les décisions sont donc prises par personnes. Aucune des voix qui se font entendre ne s'élève pour imposer son point de vue, pas d'injure, pas de gros mots, enfin, une vraie démocratie.

Les Activités du Club,
Début Janvier, le tirage des Rois, c'est toujours une cascade de rires. Il faut dire que les fèves sont assez fantaisistes, et donnent des têtes couronnées auquelles on ne s'attendait pas.
Courant Mars, nous avons le repas de printemps. En 1995, il a eu lieu à "LA MARANDE" le 28.03.95. C'est un restaurant très soigné, avec un service efficace et discret. Une règle pour le Club, jamais le même restaurant, ou presque.
Le dernier Dimanche de Juin, nous avons l'exposition-vente, qui est un gros morceau pour le Club. Cela donne beaucoup de travail, surtout pour le Président, qui doit penser à tout. Toutes les dames, et tout au long de l'hiver qui précède, s'activent à la confection de travaux de crochet, d'aiguilles, ou de couture. Ces messieurs travaillent l'osier ou le bois, chacun tient à participer à la réussite de cette journée. Le matin du jour J, tout le monde est sur le pont. Il faut installer tables et chaises, la grande table qui servira à exposer tous les travaux, aller chercher les charcuteries qui serviront au repas du soir, lequel est la récompense d'une journée bien remplie.
Il ne faut pas oublier les gaufres, qui sont, parait-il, les meilleures du canton, et qui ont des amateurs. Les dames qui les préparent et

qui les confectionnent, ont bien du mérite. En général, ce Dimanche voit passer beaucoup de monde au club, et nos amis de clubs voisins ne sont pas les derniers. Les visiteurs, et souvent acheteurs, viennent, tout au long de la journée, admirer les travaux et objets offerts, ou manger des gaufres et siroter une boisson. En fin de journée, chacun se sent "sur les rotules".

Après ce grand remue ménage et même remue méninges, arrive le jour du voyage.

Nous l'avons fait, comme l'an dernier, avec le Club de LUGNY.

But : VAISON LA ROMAINE, qui a gardé des vestiges romains étonnants.

Puis, nous avons visité la Cave des Dauphins, une surprenante et immense cave où l'on se déplace en petit train. Ils ont un "Beaume de Venise" qui à lui seul, vaut le déplacement. Le retour fut un peu tardif mais, chacun était "et fatigué, et enchanté"

Les Adhérents du Club de Cruzille, qui, pour raison de santé, ou de grand âge, ne peuvent venir à ce voyage, ont droit à un repas gratuit.

Ceci se passe encore au mois de Juillet.

Le mois d'Août, c'est congé, mais pas pour les grand-mères, qui ont souvent des petits enfants en garde.

Vient Septembre, c'est le jour des retrouvailles. Chacun a des tas de choses à raconter le jour de la réunion.

Octobre, rien à signaler là, mais si !!! il y a le repas d'automne, cette fois c'était une débauche de grenouilles..... et la suite.

Il y avait beaucoup de manquants.

Le 5 Novembre, nous avons le LOTO, qui est un peu une aventure. Jusqu'à maintenant, nous avions d'assez bons résultats, mais l'organisation demande beaucoup de soins, beaucoup de travail, et, si nous ne sommes pas déficitaires, la caisse se gonfle très peu. Mais c'est l'occasion de réunir les gens du village, quoique certains, ne viennent pas, c'est dommage, mais dans l'ensemble l'assemblée est assez suivie. Il y a aussi une partie gratuite pour les enfants, avec jouets, bien entendu.

Il a été résumé, en gros, les activités du Club.

Il ne faut pas oublier les gâteries aux personnes hospitalisées.

Les cotisations sont de 60 F l'année.

Les réunions ont lieu tous les premiers jeudi du mois. Un tour de confection des gâteries revient à peu près tous les ans, ceci pour des goûters savoureux : tartes, gâteaux divers, et, les messieurs

dont c'est l'anniversaire, nous abreuvent du vin qui pétille, fort bien à notre goût.

Le Club est un lieu de réjouissances et d'amitié. Même si, en effet, nous sommes tous des retraités, ce n'est pas un "truc de Vieux", et chacun participe de son mieux à chaque manifestation communale, ayant à coeur, de rendre service selon ses possibilités.

C'est bien, le LOTO est arrivé, le 5 Novembre.

Comme il a été dit plus haut, il y a eu beaucoup de joueurs et tous les gagnants ravis.

En fait, tout le monde était content : Le Président et les personnes qui ont oeuvré pour la réussite de cette journée, ont été récompensés par le résultat de leurs efforts, et aussi, il faut le dire, par le petit goûter qui a clôturé la journée.

Il faut parler des absents, qui sont encore tellement présents.

Une amie nous a quittés, elle qui a tant fait pour le Club. Toujours accueillante, souriante et efficace. En a-t-elle fait des voyages à Tournus et ailleurs, et aussi découpé des tartes et des gâteaux entre les parties acharnées de belote.

Tu nous manques, Lucienne, je crois tout de même, que quelque part, tu seras toujours avec nous.

La Secrétaire,

J. GIRARD

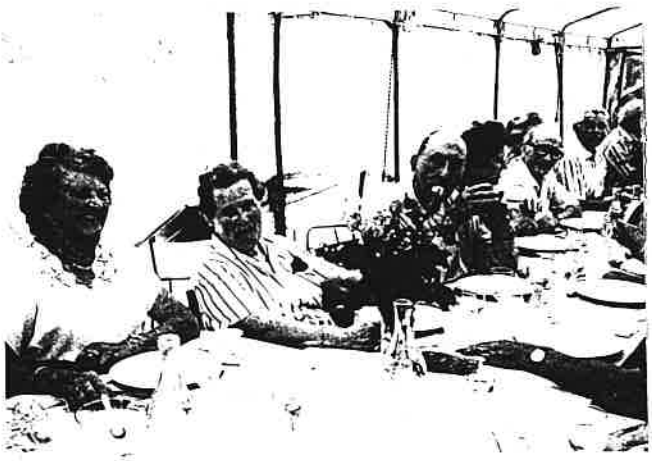

COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS
DE CRUZILLE GREVILLY

De nouveau sollicitée à participer à notre Bulletin Municipal, la Compagnie de Pompiers répond : présente !!!
Que dire de cette année 95 écoulée ?
Un printemps calme, un été soucieux, pas de feu de forêts dans nos pinèdes, par contre un méchoui le 22 Juillet, bonne ambiance certes, mais malheureusement perturbé par la pluie très menaçante en plein milieu de la manoeuvre. Serviette autour du cou, fourchettes, couteaux en bandoulière, tranche de pâté entre les dents. Ben voilà qui déménagent le chapiteau !!! obligés de suivre avec tables et chaises, retour à la caserne. A l'abri, au Club, tout est rentré dans l'ordre. Belle journée. Août R.A.S. Septembre R.A.S. Calme. Octobre le 18 Alerte. Feu à la décharge. Branle bas de combat. Tuyau. Lance. Motopompe. Tracteur citerne. 4500 litres d'eau ont été nécessaires pour en venir à bout. Alors là, très en colère, chef de corps et sapeurs, constatons le manque, au fait le manque de quoi ? d'intelligence ? de bon sens ? de civisme ? d'éducation ? ..... et que cet incendie n'était dû qu'à des matières étrangères aux gens de la commune. Brulées, pas de traces, pas pris. Novembre. Repas au Caveau St Pierre. Bien servis. Bien mangé, encore une bonne journée.
Pour 95, peu de nos anciens nous ont quittés et c'est tant mieux, ceux qui partent nous manquent beaucoup, un vide jamais comblé. Ceux qui restent, nous devons les chouchouter, ils ont tant de choses à nous communiquer. Petits-enfants, adolescents et adultes bien sûr, n'oublions pas l'extrême importance de ce que veux dire communication entre générations.
La Compagnie de Pompiers reste unie, n'hésitez pas à prendre contact avec les responsables en cas de besoin.
A toutes et à tous Bonne Année 96.

Alain GUILLOT

ASSOCIATION SPORTIVE DE CRUZILLE
SECTION TENNIS DE TABLE

Nombre d'Adhérents : toujours stable

	Saison 1994.95	Saison 1995.96
- 16 ans	: 20 (dont 4 IMP)	20 (dont 2 IMP)
Adultes	: 10	14

Résultats de la saison 94.95

Jeunes : 1er du championnat regroupant les foyers ruraux du Secteur Macon Nord (aucune défaite)

2ème du tournoi inter régional du Château-Salins en MOSELLE.

Adultes : 1er du championnat des foyers ruraux (4ème année consécutive) et champion de Saône et Loire des foyers (aucune défaite)

2ème du tournoi inter régional de Château Salins en MOSELLE. (L'équipe ayant battu Cruzille en finale a terminé 2ème du championnat de FRANCE)

Nombreuses places d'honneur au cours de la saison dans les tournois individuels jeunes et adultes.

Cotisations des Adhérents :

Volontairement minimes pour permettre à tous l'accès à cette activité sportive : 70 F par an pour un enfant, 120 F pour un adulte.

Entrainements :

Jeunes : Mercredi 17h.19h30
Adultes : Lundi et Vendredi 20h30.22h

Manifestations Diverses :

- Malle à Jouets pour les vacances de Toussaint
- Soirée Choucroute en Novembre
- Rallye Auto avec les autres sociétés de la commune

Projets pour 1995.96 :

- Maintenir les activités citées plus haut
- Organisation d'une soirée Jeux de Société
- Organisation d'un tournoi Départemental de Tennis de table
- Organisation et participation au Téléthon 1995

Le Président,
A. BAGUET

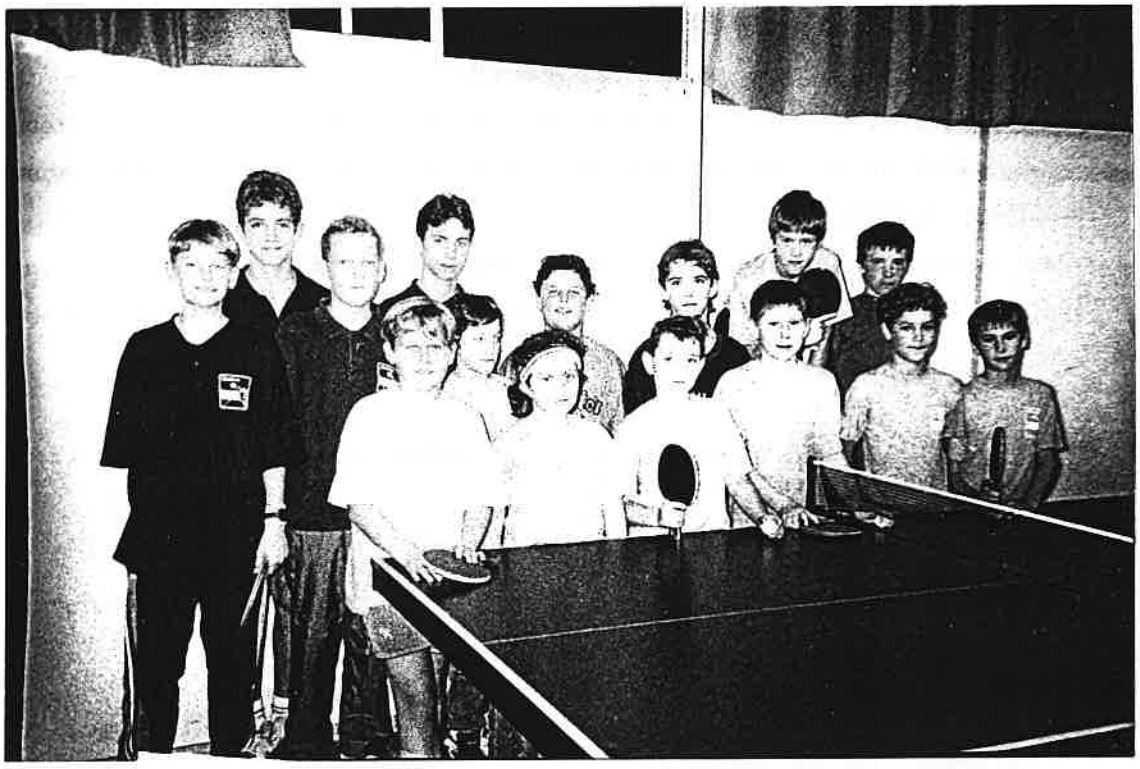

PHOTO : 1ère rencontre saison 1995.96 contre les copains de Saint Gengoux.

BAUDELOT Blaise
CHAPUIS Yannick
CHIODINI Cédric
GUILLEMAUD Thibault
MOINE Julien
SURGOT Jean-Baptiste
BON Vivien
CHIODINI Audrey
CHEVENET David
DEVOUCOUX Mathieux
LANERY Sébastien
LAUDE Frédéric
MAGOT Mikaël
PERROT Quentin
POINT Sébastien

QUELQUES NOUVELLES DE LA CANTINE ET DE
LA GARDERIE DE CRUZILLE ...

Si l'on en croit le nombre de repas servis durant l'année scolaire 94/95 (2059 au total), la cantine se porte bien.
D'autant plus que le prix du repas reste, une fois de plus, inchangé pour 95/96 (18F le repas pour un élève inscrit régulièrement, 19F pour les occasionnels). Les exédents obtenus ont permis l'achat d'une étuve et... d'un aspirateur ! Car l'Association du Restaurant Scolaire a pour but d'améliorer le plus possible, le confort de ce lieu privilégié.
Il ne faut pas oublier, dans cet essor de l'Association, la garderie périscolaire, dont la fréquentation fut plutôt encourageante (2432h30 pour 94/95). L'accueil des enfants est maintenu de 7h30 jusqu'à l'ouverture de l'école, et, se termine à 18h30. Comme pour la cantine, le prix reste le même (4F50 la demi-heure)
Nous espérons que cette année 95/96 confirme cette croissance, car notre souci majeur est de répondre au mieux à l'accueil de vos enfants dans nos locaux.
Nous tenons également à remercier la Municipalité de Cruzille qui, de par sa subvention de 10 000 F, apporte une fois de plus, son aide à l'Association.

Bonne Année à tous, et rendez-vous le SAMEDI 16 MARS 96 pour
le CARNAVAL !!!!

l'Association du Restaurant
Scolaire
La secrétaire,

S. BADET

photos de classes

ECOLE PRIMAIRE : 59-60 (voir bulletin municipal n° 9)

Au premier rang, de gauche à droite :

Michel Baldassini, Claudette Baldassini, Daniel Rose, Anne-Marie Dincaud, Alain Guilloux, Christiane Brunet, Gérard Chambard, François Chevalier.

Au deuxième rang, de gauche à droite :

Josette Renard, Monique Syre, Daniel Guilloux, Alain Pariat, Monique Chevenet, Dominique Guillot, Jacqueline Guilloux, Agnès ?, ? , Pascal Dincaud.

Au troisième rang, de gauche à droite :

Alain Guillemaud, Gisèle Fossurier, Marc Chevenet, Noëlle Meunier, Annie Chambard, Gilbert Chevenet, Martine Perret, Josette Renard.

Au quatrième rang, de gauche à droite :

Melle Laroche, Jeannette Ducarouge, Jean-François Chambard.

MATERNELLE - CP : 94-95
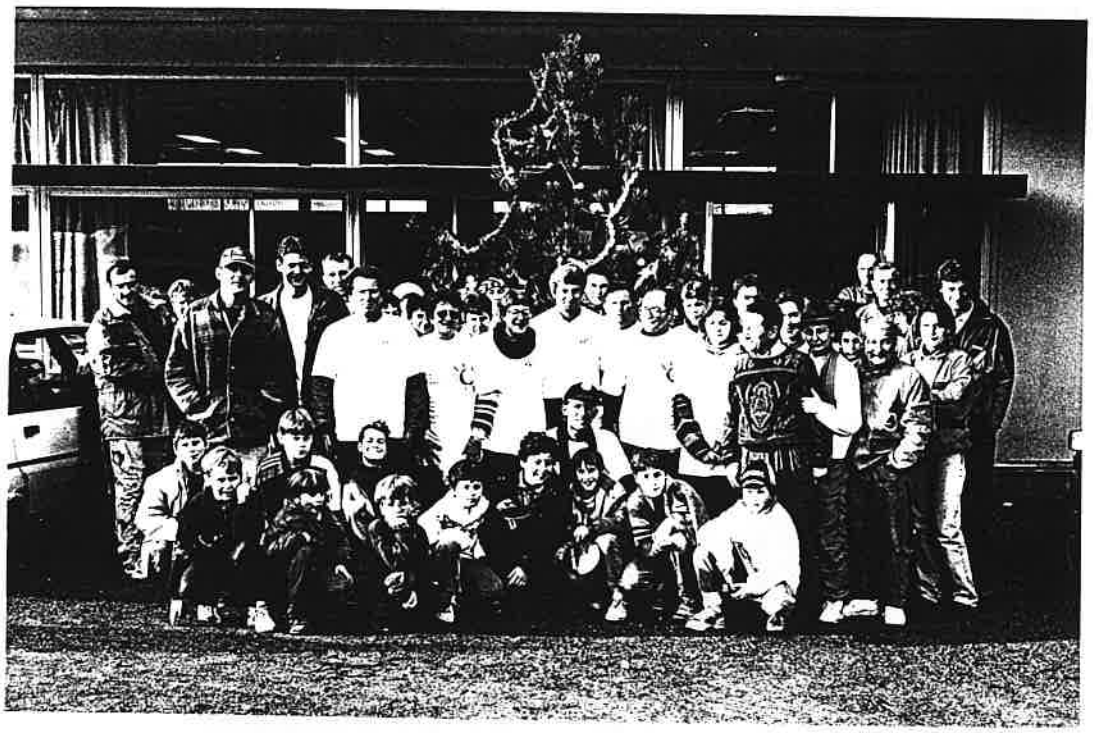
Le samedi 9 décembre, la Municipalité, le Club Sainte Geneviève et l'Association Sportive ont accueilli " la marche pour le TELETHON" (manifestation organisée par le secteur des Foyers Ruraux) : gaufres et vin chaud au menu, démonstraion de tennis de table par les plus jeunes.